



Le Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités

à

Madame et Messieurs les Inspecteurs de l'Académie de
Bordeaux
Directeurs des services départementaux de l'Education

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second
degré

Rectorat

CATICE

Affaire suivie par
Pierre LACUEILLE
Téléphone
05 56 74 77 81

Fax
05 56 74 76 22
Mél :
pierre.lacueille
@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph
de Carayon-Latour
BP 935
33060 Bordeaux
Cedex

Objet : usages de l'Internet et protection des mineurs, « Que faire en cas d'urgence ? »

Par courrier du 5 avril 2005 j'attirais votre attention sur la circulaire spécifique n° 2004-035 du 18/02/04 publiée au bulletin officiel de l'Education nationale du 26/02/04. Elle détaille les mesures à prendre et **s'appuie sur une chaîne d'information et d'alerte** visant à aider les établissements et les équipes éducatives en cas d'incidents liés à l'usage de l'internet.

Je vous rappelle qu'en cas d'alerte signalée par les équipes pédagogiques de votre établissement, **il vous appartient, si nécessaire, de prendre contact avec la cellule académique créée spécialement pour répondre aux difficultés soulevées.**

Je vous en communique, ci-dessous, la nouvelle composition :

- M. POMIROL, CTICE adjoint,
- M. BOUILLIN, responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information,
- Mme OULÉ, assistante sociale Conseillère technique auprès du recteur,
- M. DEL MEDICO, directeur de cabinet adjoint,
- Mme BERGER, responsable de SCOL-TELESERVICES à la Direction Informatique.

Ses membres doivent être contactés simultanément, en vue d'une réponse concertée et adaptée, aux adresses suivantes indiquées en point 2 sur l'affiche ci-jointe :

- Par courriel : ssi.protection.mineurs@ac-bordeaux.fr
- Sur le site web spécifique : <http://ssi.ac-bordeaux.fr>

Il importe que ces dispositions soient connues des utilisateurs. Pour ce faire, vous trouverez ci-joint, une affiche actualisée qui indique de manière simple et concise les personnes à contacter et la procédure à suivre dans votre établissement en cas d'incidents.

